

## **Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ)**

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration

du 30 mars 2021 à 11 h tenue par vidéoconférence ZOOM

### Présences :

Claude Bédard, président

Pierre Laplante, administrateur responsable du dossier « Assurances collectives » et vice-président intérimaire à la trésorerie

Roland Côté, administrateur responsable du dossier « Régimes de retraite »

Anne Thibaudeau, vice-présidente au secrétariat

---

Monsieur Claude Bédard, président, accueille les participants à cette réunion du conseil d'administration.

Ordre du jour

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Claude Bédard, président, présente le projet d'ordre du jour qui est adopté à l'unanimité.

### **2. Adoption et suivis des procès-verbaux de la réunion régulière du conseil d'administration du 16 octobre 2020 et de la réunion spéciale du conseil d'administration du 30 octobre 2020**

#### 2.1. Adoption

Proposé par Pierre Laplante avec l'appui de Roland Côté, le procès-verbal de la réunion régulière du conseil d'administration du 16 octobre 2020 est adopté.

#### 2.2 Suivis du procès-verbal de la réunion régulière du Conseil d'administration du 16 octobre 2020

Le point 4 du procès-verbal du 16 octobre 2020 revient à l'ordre du jour de la présente réunion au point 6.

#### 2.3 Adoption

Proposé par Roland Côté avec l'appui de Pierre Laplante, le procès-verbal de la réunion spéciale du conseil d'administration du 30 octobre 2020 est adopté.

## 2.4 Suivis du procès-verbal de la réunion spéciale du Conseil d'administration du 30 octobre 2020

Étant donné le changement de titulaire à la présidence de la FRUQ, les démarches pour désigner monsieur Claude Bédard à titre de signataire des chèques et effets bancaires ont été complétées.

### **3. Suivi du dossier des assurances collectives**

Le responsable du dossier des assurances collectives, monsieur Pierre Laplante, informe les membres de ce qui suit.

Le Comité réseau sur les assurances collectives (CRAC) a tenu sa dernière réunion le 11 décembre 2020. En assurance vie, l'année 2019-2020 s'est terminée avec un surplus de 2 527 558 \$. Le déficit accumulé au 31 mai 2020 est de 177 791 \$.

En assurance maladie, l'année 2019-2020 s'est terminée avec un surplus de 279 082 \$. Le surplus accumulé au 31 mai 2020 est de 3 166 378 \$.

La prochaine réunion aura lieu en mai. On y traitera du renouvellement des contrats d'assurance. On ne prévoit pas de hausses majeures.

Pour ce qui est du Cartel intersyndical pour les régimes de retraite et les assurances collectives (CIRRAC), il a surtout été question du RRUQ et de l'assurance salaire. On a également évoqué un possible réaménagement des couvertures d'assurance en vigueur. Pour l'instant, il y a mécontentement sur les objectifs à poursuivre.

Une mise à jour au 1<sup>er</sup> juillet 2020 a été effectuée dans le diaporama : « **Vos assurances à la retraite** ». Une seconde mise à jour a été faite le 1<sup>er</sup> janvier 2021 afin de tenir compte d'une révision spéciale des tarifs de la RAMQ.

Au cours des derniers mois, le responsable du dossier des assurances a répondu aux requêtes des retraités qui demandaient conseil au moment où ils atteignaient l'âge de 65 ans ou au moment où ils commençaient leur retraite.

### **4. Suivi du dossier des régimes de retraite**

Le responsable du dossier des régimes de retraite, monsieur Roland Côté, informe les membres de ce qui suit.

La dernière réunion du Comité du régime de retraite de l'Université du Québec (CRRUQ) a eu lieu le 25 mars 2021. Essentiellement, le RRUQ est en bonne santé financière avec un rendement brut de 8,9% et net de 8,1% pour 2020. Les rendements des placements en technologie ont été profitables, ceux en immobilier ont assez bien fait. Les actions à l'international ont moins bien performé. Le rendement global du régime est supérieur à celui de la Caisse de dépôt et de placement du Québec et du fonds Ontario Teachers.

Les cotisations sont à 19,1% pour 2021 et se déclinent comme suit : 1% pour le fonds d'équilibre, 16,2% pour le fonds d'exercice, 1,7% pour le fonds de stabilité et 0,2% pour le fonds de solvabilité.

La cotisation spéciale de l'employeur pour l'indexation ponctuelle sera de 1,15%.

L'indexation ponctuelle des rentes, pour la période entre 2005 et 2017, sera de 1 %.

Les prévisions pour 2022 sont encourageantes. Le passif du régime se situe à 53%. L'actif du régime se situe maintenant à 5 milliards de dollars.

Une étude sur la mortalité des retraités a révélé que, malgré la pandémie actuelle, rien n'a changé quant aux projections actuarielles.

Le rapport annuel du RRUQ sera envoyé électroniquement. Une copie papier pourra être obtenue sur demande. On y trouvera la liste des associations de retraités du réseau de même que la mention de la FRUQ.

Quant à l'assemblée annuelle, elle aura lieu virtuellement en mai 2021. Le CRRUQ prévoit une reprise de sa tournée du réseau en 2022.

## **5. Affaires bancaires : le point**

Monsieur Pierre Laplante, vice-président intérimaire à la trésorerie présente le portrait financier de la FRUQ au 25 janvier 2021 :

REVENUS	5 329,41 \$
DÉPENSES	581,66 \$ (REQ et remboursement de frais d'une association)
SURPLUS	4 747,75 \$
AVOIR	34 213,06 \$

L'année financière se terminera le 31 août. Aucune dépense importante n'est prévue d'ici cette date. On pourrait s'attendre à un congé de cotisation pour la prochaine année et peut-être pour la suivante.

## **6. Suites à donner à la résolution AG 24-04 concernant la demande de la FRUQ au Secrétariat de l'UQ pour que soit intégré, lors de la production de la vidéo « Rétrospective 2021 » et des années subséquentes, la contribution passée des retraités de même que celle de la FRUQ et de ses treize associations affiliées.**

Madame Anne Thibaudeau, vice-présidente au secrétariat, rappelle aux membres la teneur de la résolution mentionnée AG24-04 exprimant la demande de la FRUQ et de ses treize associations affiliées d'être mises à contribution lors de la production de la vidéo « Rétrospective » par le siège social de l'Université du Québec.

Les membres conviennent qu'elle communiquera avec le Secrétariat de l'UQ pour relancer ce sujet.

## **7. Échange sur le renouvellement des mandats au CA, particulièrement à la vice-présidence à la trésorerie**

Les membres échangent sur les mandats des postes au Conseil d'administration. Ils conviennent que des démarches seront faites pour pourvoir le poste à la vice-présidence à la trésorerie dont monsieur Pierre Laplante assume l'intérim. Un appel de candidatures formel sera envoyé aux présidents des associations affiliées en juin avec un rappel en septembre, en prévision de l'Assemblée générale annuelle qui aura lieu à la fin d'octobre 2021.

## **8. Varia**

### **8.1 Étude de l'APRUQAM**

Monsieur Claude Bédard, président, fait part aux membres d'un courriel reçu de monsieur Patrick Béron de l'APRUQAM, exprimant la demande suivante :

*« Le Conseil d'administration sur recommandation du comité Solidarité, a décidé de lancer une enquête auprès de ses membres concernant le logement, les soins et les services (incluant leurs financements). L'objectif de cette enquête se décline en trois volets complémentaires :*

- *évaluer le niveau de connaissance par les membres des choix de logement, des soins et des services accessibles, incluant les possibilités de financement (gouvernementales ou non)*
- *évaluer si ces offres sont suffisantes et facilement accessibles*
- *identifier quels sont les besoins non satisfaits qui leur permettraient de rester « chez eux »*

*Est-ce que votre organisme a déjà effectué une telle enquête et dans l'affirmative, est-ce que les résultats sont disponibles? »*

Madame Thibaudeau et monsieur Laplante ont répondu directement à monsieur Béron pour leur association respective qui n'ont pas fait une telle enquête.

### **8.2 Assemblée générale annuelle des Associations de retraités des universités et collèges du Canada (ARUCC)**

Monsieur Claude Bédard, président, fait part de l'invitation de l'ARUCC à participer à son assemblée générale annuelle qui aura lieu le jeudi 15 avril 2021 de 13 h à 15 h. Cette

assemblée devait se tenir à l'Université McGill dans le cadre de son deux-centième anniversaire mais, compte tenu des circonstances actuelles, elle sera virtuelle.

Monsieur Bédard y assistera et pourra transmettre ultérieurement des tenants et aboutissants de cette assemblée.

Il est convenu que madame Anne Thibaudeau transmettra l'invitation aux présidences des associations affiliées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 50.